



FUTUR EN CHANTIER : DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE PENSÉS AVEC ET POUR LES FAMILLES

RAPPORT DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

**PRÉSENTÉ À :
MA PLACE AU TRAVAIL**

17 octobre 2025

Crédits

Équipe de projet

Meliza Alili / chargée de projet sénior

Malorie Flon / directrice générale

Lili Jacob / chargée de projet, publications et contenus

À propos de l'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca

Table des matières

Table des matières	3
PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE	4
Mise en contexte	4
Mandat de l'INM	4
Objectifs du questionnaire	5
Analyse et rédaction du rapport	5
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	6
1. Appréciation des services	6
1.1. Satisfaction générale	6
1.2. Éléments spécifiques	7
2. Accessibilité et parcours de recherche d'une place	8
2.1. Recherche et accessibilité : principaux obstacles rencontrés	8
2.2. Proximité avec les milieux	9
2.3. Accessibilité et mobilité : entre voiture et alternatives durables	9
3. Milieux de vie	10
3.1. Modèles de SGEE à privilégier	10
3.2. La place des parents dans la gouvernance et le milieu de vie	10
3.3. Éléments clés pour un réseau de SGEE idéal	11
4. Le rôle de Ma place au travail dans l'amélioration du réseau de SGEE	12
4.1. Revendications prioritaires	12
4.2. Participation citoyenne	12
Annexe 1 - Profil des personnes répondantes	13
Annexe 2 - Niveau de satisfaction par types de SGEE	17
Annexe 3 - Niveau (pourcentages) d'obstacles rencontrés, par région administrative, pour accéder aux services	20
Annexe 4 - Résultats du classement des modèles de SGEE à développer	23



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Mise en contexte

Ma place au travail (MPAT) est un organisme à but non lucratif né d'un mouvement citoyen en 2021. Sa mission est de porter la voix des parents et de défendre le droit de tous les enfants du Québec à accéder à une place abordable, inclusive et de qualité en service de garde éducatif à l'enfance.

Dans le prolongement de cette mission, et afin de consolider à la fois son ancrage régional et son rôle de référence sur les enjeux liés aux services de garde éducatifs, MPAT a lancé, à l'été 2025, une vaste démarche de consultation auprès des familles. Celle-ci comprend un questionnaire en ligne ainsi que plusieurs activités de consultation publique prévues à l'automne 2025 dans différentes régions du Québec.

Les résultats recueillis alimenteront la rédaction d'un livre blanc, qui sera remis aux personnes élues et aux candidates et candidats aux prochaines élections provinciales en 2026. Ce document présentera la vision parentale d'un réseau de services de garde éducatifs et contribuera à orienter les politiques publiques de manière à améliorer concrètement l'offre de services pour l'ensemble des familles québécoises.

Mandat de l'INM

Dans le cadre de la consultation, l'Institut du Nouveau Monde (INM) a été mandaté pour accompagner MPAT dans la conception et la mise en œuvre de sa démarche participative. Son mandat comprenait :

- La conception et la programmation d'un questionnaire en ligne destiné aux parents et aux futurs parents d'enfant(s) âgé(s) de 0 à 5 ans, fréquentant un service de garde ou en attente d'une place;
- L'analyse des résultats du questionnaire et la rédaction d'un rapport;
- La prestation de services-conseils en matière de participation publique;
- L'élaboration d'un guide d'autoanimation pour soutenir la tenue de cafés-rencontres.

Le présent document rend compte des résultats issus du questionnaire en ligne.

Objectifs du questionnaire

Les objectifs du questionnaire étaient de recueillir les besoins, préoccupations et aspirations des parents et familles en matière de services de garde éducatifs à l'enfance.

Analyse et rédaction du rapport

Au total, 1052 personnes ont rempli le questionnaire. Pour la rédaction du rapport, l'INM a procédé à l'analyse des résultats des questionnaires complétés par les personnes ayant un ou plusieurs enfants fréquentant un service de garde ou étant en attente d'une place, soit un total de **970 personnes répondantes**¹. Les réponses de 82 personnes ayant indiqué que leur(s) enfant(s) d'âge préscolaire ne fréquentaient aucun service de garde et n'étaient pas en attente d'une place, ou qu'elles n'avaient pas d'enfant d'âge préscolaire, ont été écartées de l'analyse, puisqu'elles ne répondaient pas à l'objectif de la démarche.

Ce rapport présente une synthèse des grandes tendances, ainsi que certaines perceptions minoritaires mais évocatrices des divergences de points de vue parmi les personnes répondantes. Le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires des participantes et participants s'appuyaient sur des données vérifiées, ni d'en faire une évaluation factuelle.

¹ Les profils des personnes répondantes sont présentés en [Annexe 1](#).



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

1. Appréciation des services

Dans l'ensemble, les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) sont très bien évalués par les familles. Cette appréciation repose notamment sur le nombre d'enfants dans l'installation, le ratio enfants/personnes éducatrices, ainsi que la communication et la collaboration avec le personnel. Quelques enjeux demeurent, particulièrement en ce qui concerne la stabilité du personnel et la diversité des activités proposées. Enfin, si une minorité de parents ont eu recours au processus de plainte, leurs expériences révèlent des points à améliorer, notamment l'accessibilité de l'information et le soutien offert durant la démarche.

1.1. Satisfaction générale

Parmi les 743 personnes fréquentant un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE)², **une majorité (54,1%) fréquente un centre de la petite enfance (CPE)**. Une plus petite proportion fréquente un service de garde en milieu familial subventionné (18%) ou une garderie privée non-subventionnée (14%). Les garderies privées subventionnées, de même que les services de garde en milieu familial non-subventionnés sont, quant à eux, fréquentés par 8% et 9% des familles.

Les SGEE sont **généralement très appréciés des familles : 93% de ces personnes se disent assez ou très satisfaites des milieux**.

² Pour en savoir davantage sur les différents types de SGEE au Québec, consultez la page web du gouvernement : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/garderies-et-services-de-garde/ty-pes-services-garde>

1.2. Éléments spécifiques

L'analyse croisée entre le type de SGEE fréquenté et le niveau de satisfaction fait ressortir quelques distinctions. Dans l'ensemble, **une majorité de personnes répondantes se dit assez ou très satisfaite des éléments suivants**³ :

- **La formation et la qualification du personnel** (89,8 %), évaluées positivement principalement par les personnes dont l'enfant fréquente un CPE;
- **La communication et la collaboration avec le personnel** (91,8 %), jugées favorables surtout par les répondantes et répondants des CPE, des services de garde en milieu familial subventionnés et des garderies privées subventionnées;
- **La stabilité du personnel** (80 %), appréciée davantage par les personnes dont l'enfant fréquente un service de garde en milieu familial, qu'il soit subventionné ou non;
- **L'environnement physique** (90,2 %), incluant la localisation, le mobilier et le matériel, évalué positivement principalement par les usagères et usagers des CPE;
- **Le nombre d'enfants dans l'installation** (96,1 %), jugé satisfaisant surtout dans les CPE ainsi que dans les services de garde en milieu familial, subventionnés ou non;
- **Le ratio enfants/personnes éducatrices** (92,3 %), globalement bien évalué, mais avec un niveau de satisfaction plus faible du côté des garderies privées subventionnées;
- **La gestion et les politiques du milieu** (90 %), perçues positivement par les répondantes et répondants des CPE et des garderies privées subventionnées, mais moins bien évaluées dans les services de garde en milieu familial non subventionnés;
- **La qualité et la diversité des activités offertes** (86,3 %), appréciées surtout dans les CPE et les garderies privées subventionnées, alors que les services de garde en milieu familial non subventionnés affichent un niveau de satisfaction plus bas.

De façon générale, moins de 10 % des personnes se disent peu ou pas du tout satisfaites de ces éléments. Deux aspects se distinguent toutefois par un taux d'insatisfaction plus élevé : la stabilité du personnel (20 %) et la qualité et la diversité des activités offertes (13,7 %).

Enfin, **7 % des personnes ont déjà déposé une plainte relative au service de garde fréquenté**. Pour ces personnes, le processus de dépôt a été vécu de manière partagée : près de 30% des personnes se disent pas du tout satisfaites de l'accessibilité de l'information, de

³ L'[Annexe 2](#) présente la répartition des niveaux de satisfaction selon le type de SGEE, proportionnellement au nombre de personnes répondantes.

l'accompagnement offert durant le processus (suivi, soutien , etc.), ainsi que du traitement de la plainte. Un nombre similaire de personnes se dit peu ou assez satisfaite. Néanmoins, pour 16,4% des personnes, le délai de traitement de la plainte a été très satisfaisant.

2. Accessibilité et parcours de recherche d'une place

L'accès à un service de garde demeure un défi important, parfois multidimensionnel, pour la plupart des familles. Le manque de places, entre autres pour les poupons, et la difficulté de trouver un service situé près du domicile sont les obstacles les plus fréquents. En effet, lorsqu'elles choisissent un milieu, la grande majorité des familles souhaitent privilégier la proximité avec leur résidence. Si la voiture est le moyen de transport dominant, plusieurs parents expriment le désir de disposer de véritables alternatives durables, qui sont jugées essentielles pour certaines familles sans véhicule.

2.1. Recherche et accessibilité : principaux obstacles rencontrés

Parmi les 970 personnes ayant répondu au questionnaire, **11 % indiquent ne pas avoir rencontré d'obstacles (ou préfèrent ne pas répondre) lors de la recherche d'une place en service de garde ou dans le milieu actuellement fréquenté par leur(s) enfant(s).**

Pour la grande majorité des familles (89 %), l'accès à une place en service de garde demeure difficile. Dans l'ensemble, des obstacles sont rapportés dans toutes les régions, mais l'analyse régionale montre que **les personnes répondantes de la Capitale-Nationale, de l'Estrie, des Laurentides, de la Montérégie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean déclarent, proportionnellement à leur nombre, un plus grand nombre d'obstacles⁴.**

Pour l'ensemble du Québec, les principaux obstacles rapportés sont les suivants⁵ :

- **Le manque de places disponibles (73 %)**, davantage mentionné par les personnes résidant dans le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, l'Estrie et le Nord-du-Québec;
- **Le manque de places pour les poupons (66 %)**, plus souvent relevé dans la Capitale-Nationale, la Côte-Nord et l'Estrie;

⁴ Les résultats par région administrative sont présentés dans le graphique 1 de l'[Annexe 3](#).

⁵ Voir le tableau 1 de l'Annexe 3.

- **L'absence de services de garde situés à proximité du domicile ou du lieu de travail** (54,4 %), rapportée plus fréquemment en Estrie.

D'autres difficultés sont également signalées, avec quelques variations régionales :

- **Des coûts jugés trop élevés** (34,5 %), surtout dans la Capitale-Nationale;
- **Des horaires incompatibles avec l'emploi du temps** (30,9 %), particulièrement en Estrie, dans les Laurentides et au Nord-du-Québec;
- **La difficulté à obtenir une information claire sur les services et les démarches** (26,7 %), plus souvent citée dans le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, la Mauricie et la Montérégie;
- **Une qualité de services perçue comme insuffisante** (24,1 %), notamment dans le Centre-du-Québec, la Mauricie et à Montréal.

Certains enjeux sont mentionnés plus rarement, tels que l'impossibilité d'obtenir une place dans le même milieu qu'un autre enfant de la famille (11 %), ou encore l'absence de services adaptés aux besoins particuliers d'un enfant (4 %). Quelques personnes soulignent en commentaires des obstacles liés à la compatibilité des valeurs avec celles du milieu, ou au manque de flexibilité de la date d'entrée, souvent fixée en septembre. Cette rigidité est parfois perçue comme trop précoce ou trop tardive pour un poupon, obligeant certains parents à accepter une offre par crainte de perdre leur place.

2.2. Proximité avec les milieux

Pour une majorité de parents (76,4 %), **le critère déterminant en matière de proximité est la localisation du service de garde près du domicile familial**. La proximité avec le lieu de travail ou le principal lieu d'occupation n'est prioritaire que pour 16 % des personnes, tandis qu'une minorité (7 %) n'accorde pas d'importance particulière à ce critère.

2.3. Accessibilité et mobilité : entre voiture et alternatives durables

La voiture demeure le principal mode de transport vers les services de garde, utilisée par 55 % des familles. Pour beaucoup, l'accessibilité à pied ou en transport collectif apparaît secondaire. Toutefois, **près d'un tiers (29 %) expriment le souhait de disposer d'options de déplacement autres que la voiture, même s'ils en possèdent une**. Pour 14 % des familles, cette accessibilité est cruciale puisqu'elles n'ont pas de véhicule.

3. Milieux de vie

Les familles souhaitent avant tout que le développement du réseau de SGEE privilégie les CPE, suivis de près par les garderies privées subventionnées. Au sein des SGEE, la participation des parents apparaît comme une dimension clé : la grande majorité s'implique ou souhaite s'impliquer dans la gouvernance du milieu de leur(s) enfant(s) et voit le service de garde comme un véritable milieu de vie favorisant échanges, entraide et sentiment de communauté. Enfin, les éléments jugés essentiels pour un service de garde idéal convergent autour de trois priorités, soit la qualité de l'encadrement offert par le personnel en éducation, un environnement éducatif stimulant et humain, ainsi qu'une accessibilité adaptée aux réalités familiales.

3.1. Modèles de SGEE à privilégier

Aux yeux des parents, le développement du réseau de SGEE devrait d'abord miser sur les **CPE**, suivis des **garderies privées subventionnées**, puis des **services de garde en milieu familial**⁶. Les **garderies privées non subventionnées** arrivent en dernier.

Certaines familles (4 %) proposent néanmoins d'explorer des modèles complémentaires, plus flexibles et adaptés à la diversité des besoins. Parmi les idées évoquées, on retrouve :

- Des milieux en plein air ou fortement axés sur la nature;
- Des services offerts en milieu de travail ou à proximité, avec des horaires atypiques ou à temps partiel (des haltes-garderies);
- Des approches pédagogiques spécifiques, comme Montessori;
- Des modèles communautaires ou coopératifs, favorisant le développement de réseaux d'entraide et les co-garderies entre parents (avec ou sans formation);
- Des formes de soutien direct aux parents, grands-parents ou proches qui gardent les enfants (par exemple via un crédit d'impôt);
- Des modèles inspirés d'ailleurs, tels que les Maisons d'assistantes maternelles.

3.2. La place des parents dans la gouvernance et le milieu de vie

⁶ Les personnes répondantes étaient invitées à classer, par ordre de priorité, les types de SGEE à développer. Les résultats reposent sur un système de pointage attribuant un nombre de points selon le rang accordé par chaque personne répondante. Les résultats du classement sont présentés à l'[Annexe 4](#).

La très grande majorité des parents (88 %) estime assez ou très importante leur participation à la gouvernance d'un service de garde. Dans les faits, deux tiers (66 %) s'impliquent déjà ou souhaitent le faire, mais plusieurs soulignent que le manque de temps ou de connaissances constitue un frein.

Au-delà de la gouvernance, les familles valorisent aussi le rôle des services de garde comme milieux de vie : 74 % des personnes jugent important qu'ils offrent des espaces d'échanges, des ateliers, des événements communautaires ou du soutien parental, et qu'ils favorisent un sentiment d'appartenance. Pour une minorité (20 %), cet aspect est perçu comme secondaire.

3.3. Éléments clés pour un réseau de SGEE idéal

La formation et la qualification du personnel en éducation à la petite enfance est assez ou très importante pour presque l'ensemble des personnes répondantes (98 %).

Par ailleurs, un service de garde idéal, selon celles-ci, devrait retrouver les éléments suivants⁷:

1. Qualité de l'encadrement

- Des éducatrices qualifiées, formées en continu, passionnées et bien rémunérées;
- Une stabilité et une fiabilité du personnel, favorisant des liens d'attachement stable entre l'enfant et l'adulte;
- Une communication régulière et transparente avec les parents.

2. Environnement éducatif et développement de l'enfant

- Une importance accordée au plein air, à la nature et aux sorties quotidiennes;
- Des installations sécuritaires, propres, lumineuses et accueillantes;
- Un milieu stimulant, structuré et inclusif, proposant des activités variées et adaptées au développement des enfants;
- Une approche humaine encourageant autonomie, curiosité et ouverture.

3. Accessibilité et proximité

- Des services situés près de la maison ou du travail;
- Une accessibilité économique, avec des tarifs abordables et places disponibles pour toutes et tous;
- Une capacité d'adaptation aux horaires atypiques.

⁷ Les personnes étaient invitées à décrire en quelques mots clés le service de garde idéal pour leur(s) enfant(s).

4. Le rôle de Ma place au travail dans l'amélioration du réseau de SGEE

Les personnes répondantes soutiennent les revendications portées par MPAT, en identifiant comme prioritaires le droit universel à un réseau subventionné, l'augmentation du nombre de places et la valorisation des personnes éducatrices. Plusieurs personnes expriment aussi le souhait d'être régulièrement consultées, principalement par questionnaires en ligne.

4.1. Revendications prioritaires

Parmi les revendications portées par MPAT⁸, les personnes répondantes identifient trois priorités⁹ :

- **Un droit universel et inconditionnel à un réseau subventionné de services de garde éducatifs à l'enfance (67 %);**
- **Un accroissement significatif du nombre de places accessibles, abordables et de qualité (64 %);**
- **Une meilleure valorisation des éducatrices grâce à de meilleures conditions de travail (66 %).**

Questionnées plus spécifiquement sur cette dernière revendication, 87 % des personnes répondantes se disent en accord avec le fait que celle-ci doit être traitée en toute priorité, tandis que 11 % la jugent importante, mais moins urgente.

4.2. Participation citoyenne

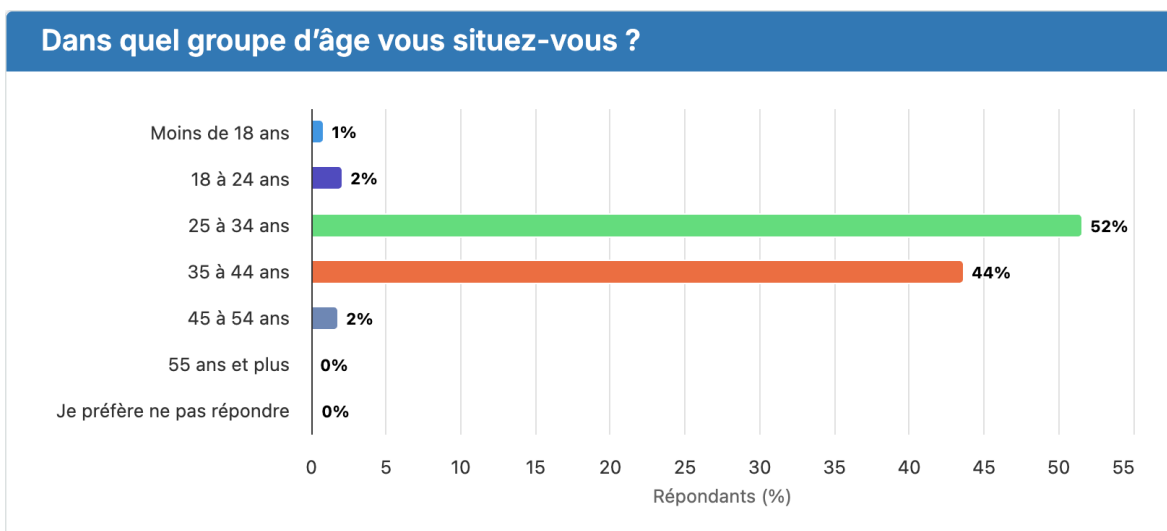
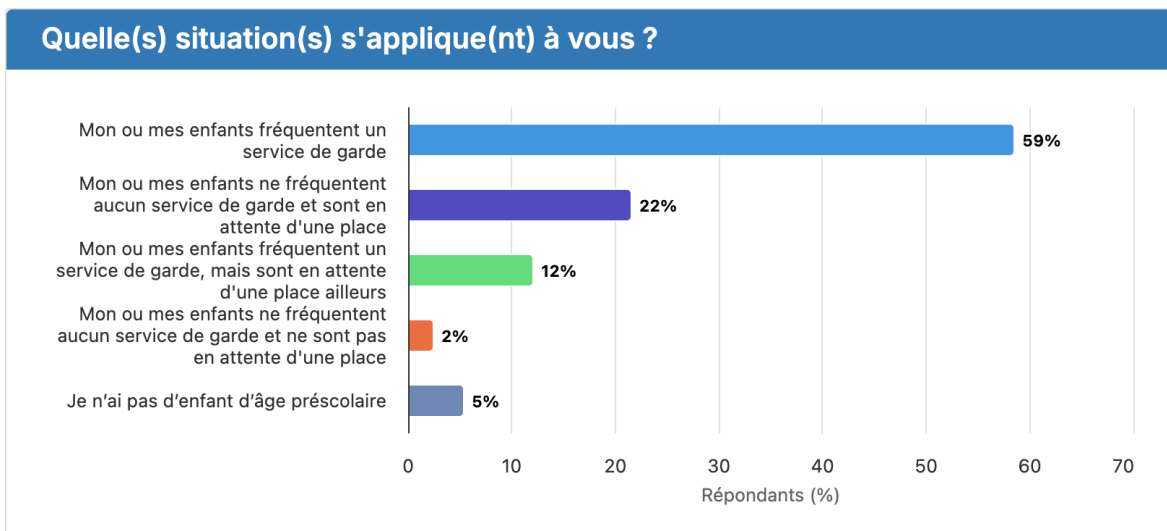
La plupart (88 %) des familles démontrent leur intérêt à être davantage associées aux réflexions sur l'avenir des SGEE. Une large majorité (73 %) se dit favorable à des consultations régulières, notamment sous forme de questionnaires en ligne. D'autres modes de participation suscitent aussi de l'intérêt, comme des petits groupes de discussion (34 %) ou des assemblées de quartier et cafés-rencontres (30 %).

⁸ Les revendications de MPAT sont présentées sur la [page web](#) de l'organisme.

⁹ Les personnes avaient la possibilité de sélectionner jusqu'à 3 priorités.

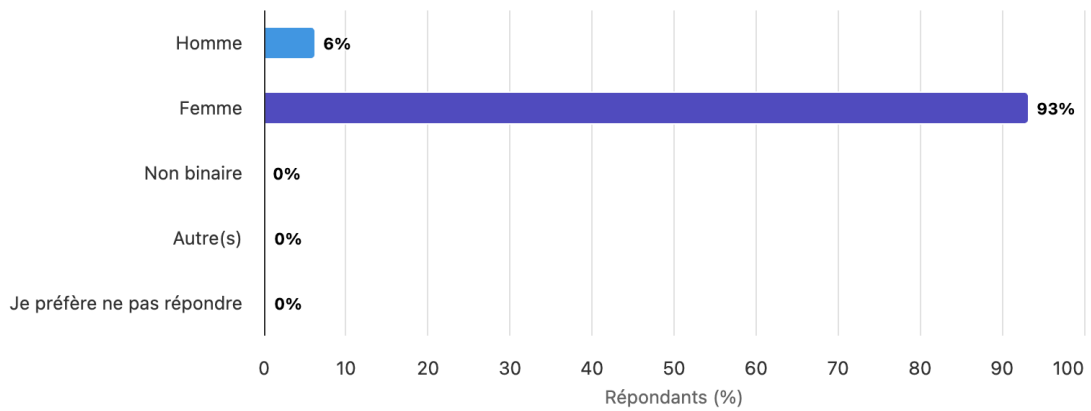
Annexe 1 - Profil des personnes répondantes¹⁰

Voici le profil des 970 personnes répondantes à ces questions.

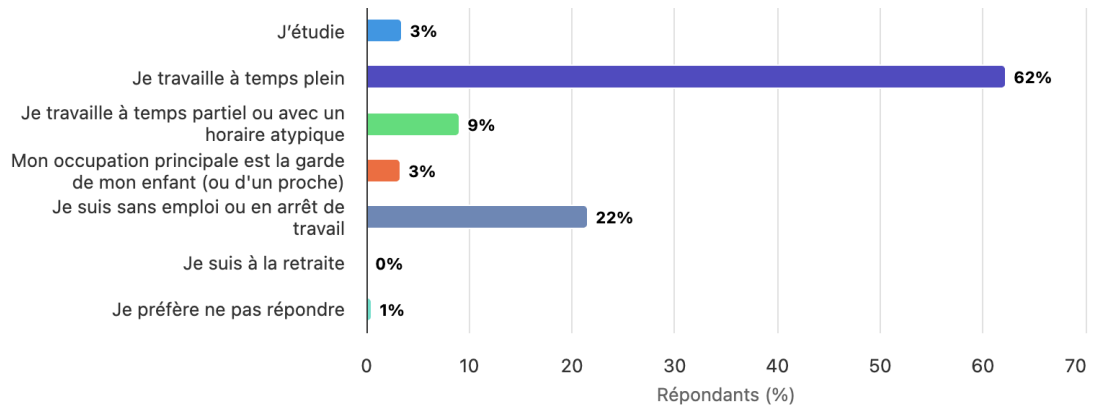


¹⁰ Certains libellés de choix de réponse ont été raccourcis pour faciliter la présentation des résultats.

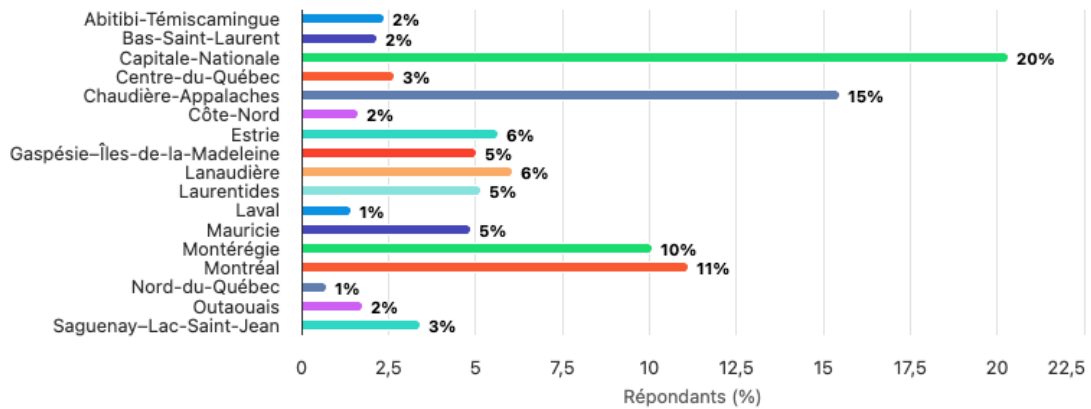
À quel genre vous identifiez-vous ?



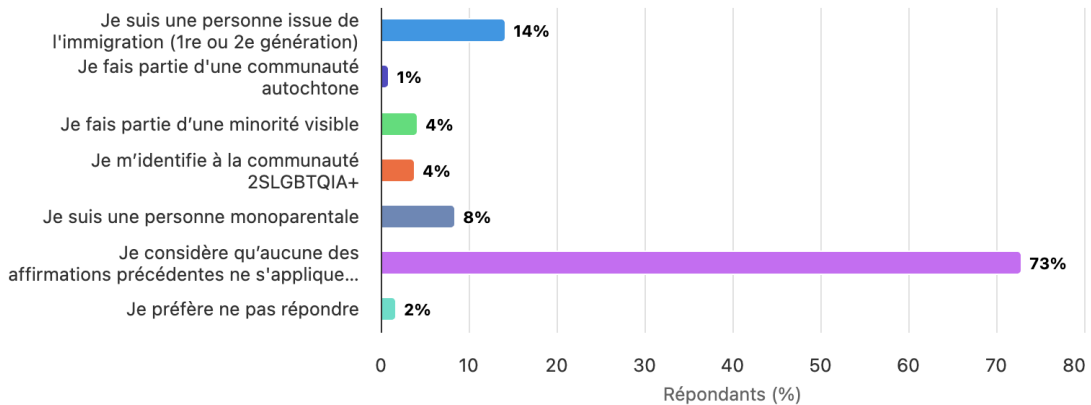
Quel est votre principale occupation présentement ?



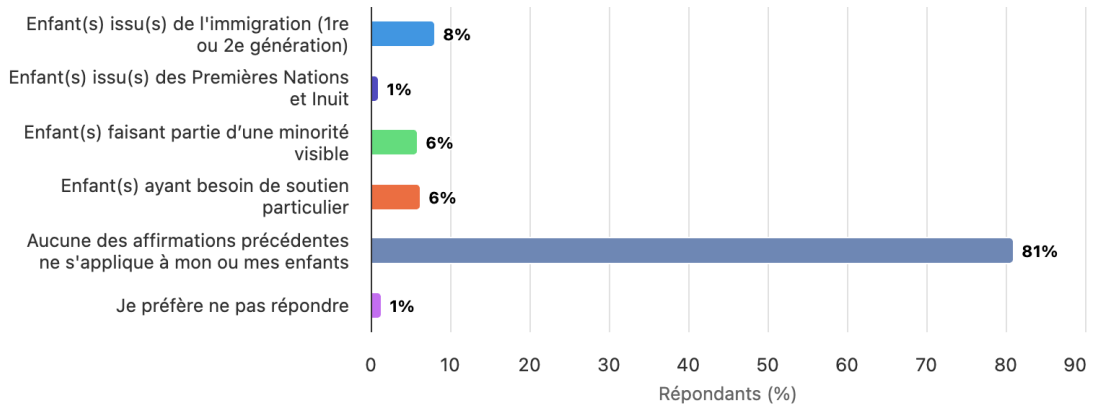
Dans quelle région du Québec vivez-vous ?



Cochez toutes les affirmations qui s'appliquent à vous



Cochez toutes les situations qui s'appliquent à votre ou vos enfants



Annexe 2 - Niveau de satisfaction par types de SGEE

	Satisfaction générale			
	Très satisfait	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Centre de la petite enfance (CPE)	68,2%	28,1%	3,7%	0,0%
Service de garde en milieu familial subventionné	57,1%	33,8%	6,8%	2,3%
Service de garde en milieu familial non-subventionné	44,6%	41,1%	10,7%	3,6%
Garderie privée subventionné	42,9%	48,6%	7,1%	1,4%
Garderie privée non-subventionné	38,3%	51,4%	9,3%	0,9%

	Formation et la qualification du personnel			
	Très satisfait	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Centre de la petite enfance (CPE)	50,0%	44,0%	5,5%	0,5%
Service de garde en milieu familial subventionné	51,9%	36,1%	10,5%	1,5%
Service de garde en milieu familial non-subventionné	39,3%	44,6%	14,3%	1,8%
Garderie privée subventionné	38,6%	47,1%	12,9%	1,4%
Garderie privée non-subventionné	28,0%	54,2%	15,9%	1,9%

	Communication et collaboration avec le personnel			
	Très satisfait	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Centre de la petite enfance (CPE)	60,2%	32,8%	5,7%	1,2%
Service de garde en milieu familial subventionné	61,7%	29,3%	4,5%	4,5%
Service de garde en milieu familial non-subventionné	53,6%	32,1%	12,5%	1,8%
Garderie privée subventionné	48,6%	44,3%	7,1%	0,0%
Garderie privée non-subventionné	42,1%	47,7%	9,3%	0,9%

Stabilité du personnel				
	Très satisfait	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Centre de la petite enfance (CPE)	32,1%	46,8%	17,4%	3,7%
Service de garde en milieu familial subventionné	73,7%	19,5%	4,5%	2,3%
Service de garde en milieu familial non-subventionné	71,4%	17,9%	8,9%	1,8%
Garderie privée subventionné	30,0%	38,6%	22,9%	8,6%
Garderie privée non-subventionné	33,6%	36,4%	23,4%	6,5%

Environnement physique (localisation, mobilier, matériel, etc.)				
	Très satisfait	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Centre de la petite enfance (CPE)	60,4%	32,1%	6,5%	1,0%
Service de garde en milieu familial subventionné	48,9%	39,1%	10,5%	1,5%
Service de garde en milieu familial non-subventionné	44,6%	33,9%	21,4%	0,0%
Garderie privée subventionné	51,4%	37,1%	11,4%	0,0%
Garderie privée non-subventionné	42,1%	47,7%	10,3%	0,0%

Nombre d'enfants dans l'installation				
	Très satisfait	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Centre de la petite enfance (CPE)	62,4%	35,6%	1,7%	0,2%
Service de garde en milieu familial subventionné	67,7%	28,6%	3,0%	0,8%
Service de garde en milieu familial non-subventionné	67,9%	28,6%	1,8%	1,8%
Garderie privée subventionné	41,4%	48,6%	10,0%	0,0%
Garderie privée non-subventionné	39,3%	53,3%	6,5%	0,9%

Ratio enfants / personnes éducatrices				
	Très satisfait	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Centre de la petite enfance (CPE)	53,5%	39,6%	6,2%	0,7%
Service de garde en milieu familial subventionné	66,2%	26,3%	6,0%	1,5%
Service de garde en milieu familial non-subventionné	71,4%	23,2%	3,6%	1,8%
Garderie privée subventionné	44,3%	41,4%	10,0%	4,3%
Garderie privée non-subventionné	43,9%	48,6%	6,5%	0,9%

Gestion et politiques du milieu				
	Très satisfait	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Centre de la petite enfance (CPE)	58,5%	33,6%	6,7%	1,2%
Service de garde en milieu familial subventionné	53,4%	34,6%	9,8%	2,3%
Service de garde en milieu familial non-subventionné	42,9%	37,5%	16,1%	3,6%
Garderie privée subventionné	42,9%	54,3%	0,0%	2,9%
Garderie privée non-subventionné	34,6%	51,4%	13,1%	0,9%

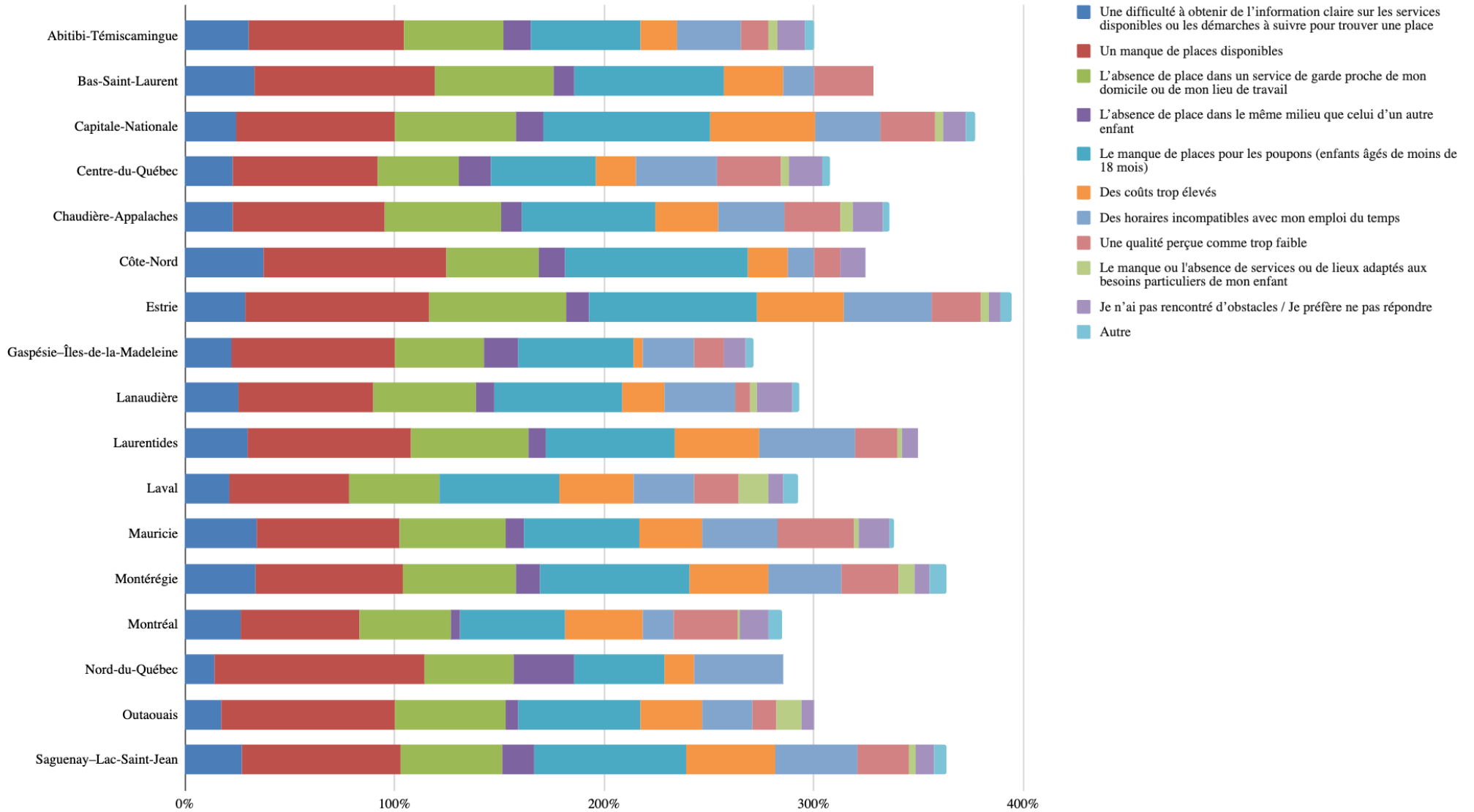
Qualité et diversité des activités offertes				
	Très satisfait	Assez satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas du tout satisfaisant
Centre de la petite enfance (CPE)	58,7%	31,6%	8,2%	1,5%
Service de garde en milieu familial subventionné	42,1%	38,3%	15,0%	4,5%
Service de garde en milieu familial non-subventionné	42,9%	30,4%	21,4%	5,4%
Garderie privée subventionné	44,3%	45,7%	8,6%	1,4%
Garderie privée non-subventionné	33,6%	47,7%	17,8%	0,9%

Annexe 3 - Niveau (pourcentages) d'obstacles rencontrés, par région administrative, pour accéder aux services

Tableau 1

Région administrative	Une difficulté à obtenir de l'information claire sur les services disponibles ou les démarches à suivre	Un manque de places disponibles	L'absence de place proche de mon domicile ou de mon lieu de travail	L'absence de place dans le même milieu que celui d'un autre enfant	Le manque de places pour les poupons (enfants âgés de moins de 18 mois)	Des coûts trop élevés	Des horaires incompatibles avec mon emploi du temps	Une qualité perçue comme trop faible	Le manque ou l'absence de services ou de lieux adaptés aux besoins particuliers de mon enfant
Abitibi-Témiscamingue	30%	74%	48%	13%	52%	17%	30%	13%	4%
Bas-Saint-Laurent	33%	86%	57%	10%	71%	29%	14%	29%	0%
Capitale-Nationale	24%	76%	58%	13%	80%	50%	31%	26%	4%
Centre-du-Québec	23%	69%	38%	15%	50%	19%	38%	31%	4%
Chaudière-Appalaches	23%	73%	55%	10%	64%	30%	31%	27%	6%
Côte-Nord	38%	88%	44%	13%	88%	19%	13%	13%	0%
Estrie	29%	87%	65%	11%	80%	42%	42%	24%	4%
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22%	78%	43%	16%	55%	4%	24%	14%	0%
Lanaudière	25%	64%	49%	8%	61%	20%	34%	7%	3%
Laurentides	30%	78%	56%	8%	62%	40%	46%	20%	2%
Laval	21%	57%	43%	0%	57%	36%	29%	21%	14%
Mauricie	34%	68%	51%	9%	55%	30%	36%	36%	2%
Montérégie	34%	70%	54%	11%	71%	38%	35%	28%	7%
Montréal	27%	56%	44%	5%	50%	37%	15%	31%	1%
Nord-du-Québec	14%	100%	43%	29%	43%	14%	43%	0%	0%
Outaouais	18%	82%	53%	6%	59%	29%	24%	12%	12%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	27%	76%	48%	15%	73%	42%	39%	24%	3%

Graphique 1



Annexe 4 - Résultats du classement des modèles de SGEE à développer

	Rang	Score	Réponses
Centres de la petite enfance (CPE). Services de garde en installation gérés par un conseil d'administration majoritairement composé de parents. Ils doivent engager du personnel éducateur qualifié en nombre suffisant et se soumettre à des inspections ainsi qu'à des évaluations de la qualité éducative. Ils donnent accès à la contribution réduite.	1er	3317	896
Garderies privées subventionnées. Garderies à but lucratif qui respectent les mêmes normes éducatives que les CPE et permettent aux parents de bénéficier de la contribution réduite.	2e	2480	899
Services de garde en milieu familial (à domicile). Services offerts dans une résidence privée par une personne reconnue par un bureau coordonnateur de la garde éducative. La personne responsable doit avoir complété une formation de 45 heures portant sur le développement de l'enfant, la sécurité, la santé, l'alimentation et le programme éducatif prévu par la Loi. Dans la majorité des cas, ces services sont subventionnés.	3e	1885	915
Garderies privées non subventionnées. Garderies à but lucratif dont les frais sont fixés librement. Les parents peuvent avoir accès à un crédit d'impôt pour réduire les coûts. Ces garderies respectent les mêmes normes éducatives que les CPE ou les garderies privées subventionnées.	4e	1337	869
Autres modèles	5e	147	68
Global	-	9166	3647